

UES SFR 18 DECEMBRE 2020

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT Pour tous les salariés de l'UES SFR et de SFR Distribution.

La Direction nous annonce aujourd'hui le versement d'une prime de pouvoir d'achat de **1000 € brut** (défiscalisée pour les salaires annuels inférieurs à 55 364,52 € et 41 782,77 € pour Mayotte)

La période de référence : du 01/12/2019 au 30/11/2020.

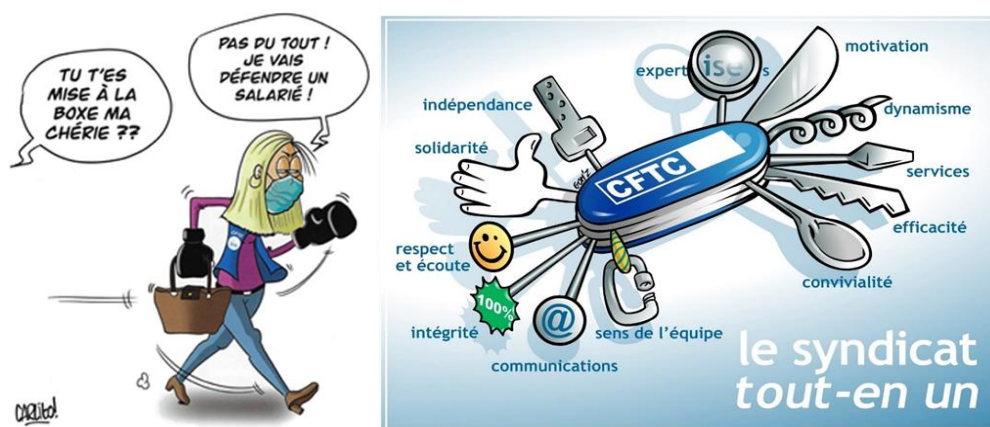
Conditions d'éligibilité à cette prime :

- être présent au 31 décembre 2020.
- être en CDI, CDD, contrats d'apprentissage.
- Pas de minoration si vous avez été absent pour congé maternité, congé paternité, congé adoption, congé parental et accident de travail.
- Minoration si vous avez été en arrêt maladie ou si vous êtes arrivé en cours d'année 2020. (Prorata temporis)

*Sous réserve de la signature d'un accord majoritaire avant le lundi 21 décembre 2020 au plus tard
Cette prime devrait être versée avec le bulletin de salaire de décembre 2020.*

VENEZ REJOINDRE L'EQUIPE **CFTC**

L'énergie syndicale alternative, véritablement à votre service !



VOS CONTACTS

Chantal AUDIFAX, Linda BENALI, Salima BOUAZA, Philippe BOURDELIN, Jean Louis ETTINGER, Xavier FAURE, Franck GUEDE, Laurent HACKENHEIMER, Laurianne HORLAVILLE, Vincent LEDROLE, Jocelyne MULLER, Tlenda NACER, Cécilia PEREIRA, Sofiane REKKAB, Jean ROLLAND, Ramata SY, Francky TABUTEAU, Marius TIMOFTE.

Retrouvez toutes nos communications sur notre site internet <https://www.cftcsfr.fr/> dans la rubrique nos publications ou sur l'intranet <http://collab/sites/os/CFTC/default.aspx>